

La mort de l'avocat Paul Lombard, « une légende du barreau »

15 janvier 2017, 21h18 | MAJ : 15 janvier 2017, 21h40 |

L'ancien ténor du barreau de Marseille est décédé ce dimanche à Paris, à l'âge de 89 ans. De l'affaire Grégory au procès Fourniret, il est intervenu dans les plus grosses affaires criminelles.



Paul Lombard, ici photographié le 25 novembre 2014, était considéré par certains de ses pairs comme un «monstre sacré du barreau». AFP / JOEL SAGET

« C'est une légende du barreau qui s'éteint. » Très ému, Me Olivier Baratelli parle de son ami et associé Paul Lombard, décédé ce dimanche à l'hôpital des Invalides à Paris. Il allait avoir 90 ans.

Né en 1927, fils de médecin, l'ancien ténor du barreau de Marseille, où il aura exercé de 1952 à 1995, a ensuite installé son cabinet à Paris dans les années 2000. L'homme a arpenté les prétoires pendant plus de 60 ans, intervenant dans les plus grosses affaires criminelles : procès Ranucci, affaire Gregory, affaire Fourniret...

L'opinion publique, cette « prostituée », disait-il

Lors du procès de Christian Ranucci, condamné pour le meurtre d'une petite fille et l'un des derniers guillotiné de France, en 1976, Me Lombard avait plaidé : « N'écoutez pas l'opinion publique qui frappe à la porte de cette salle. Elle est une prostituée qui tire le juge par la manche, il faut la chasser de nos prétoires, car, lorsqu'elle entre par une porte, la justice sort par l'autre ».

Également avocat de grandes causes, il a eu à traiter du combat des femmes pour l'avortement, des drames du Heysel et de Furiani, de la responsabilité médicale (l'affaire Albertine Sarrazin)... « J'aurais voulu défendre Verlaine, Baudelaire, Oscar Wilde. Dieu ne l'a pas voulu. J'ai eu ma revanche en défendant Albertine Sarrazin », écrivait-il à propos de l'auteur de l'Astragale, morte à 30 ans lors d'une intervention chirurgicale.

Une carrière hors norme

« J'ai débuté comme stagiaire chez lui, puis au fil des années, je suis devenu son collaborateur, son associé... Alors oui, je lui dois tout », poursuit Me Olivier Baratelli. « Il avait cessé son activité depuis deux ans, et était très diminué ces derniers temps. Nous redoutions ce moment, c'est arrivé », ajoute l'avocat pour qui Me Lombard était plus qu'un exemple.

Quand il se retourne sur les années passées au côté de Me Lombard, Olivier Baratelli se rappelle des multiples dossiers traités par le cabinet, dossiers d'une grande diversité. « Le début du pénal financier, avec notamment l'affaire du financement du RPR, mais aussi la famille Picasso, des grands patrons, comme Vincent Bolloré ou Jean-Luc Lagardère, les grands-parents du petit Grégory... Il me serait impossible de citer tous ces dossiers », ajoute Me Baratelli pour lequel une « page du monde judiciaire se referme ». En 2009, Paul Lombard a également été durant quelques mois parmi les avocats de l'héritière de L'Oréal, Liliane Bettencourt, en conflit avec sa fille.

« Le dernier monstre sacré du barreau »

En 2008, crinière blanchie par les années, main un peu tremblante mais timbre toujours clair, il est encore intervenu dans un grand procès d'assises, celui de Michel Fourniret et de sa femme Monique Olivier, en tant que conseil du père d'Elisabeth Brichet, une des victimes du tueur en série. « Je vais vous parler non d'un assassin, non de la complice d'un assassin, mais d'un couple assassin, ce qui est rarissime dans l'histoire de la criminologie française », avait-il plaidé. Il dira plus tard avoir tout tenté pour extirper « une brindille d'humain » du cœur de Fourniret, sans y parvenir.

« Paul était le dernier monstre sacré du barreau. Il incarnait l'éloquence, la seule qui vaille, c'est-à-dire l'éloquence de séduction », réagit Me Gilles-Jean Portejoie, ami de très longue date de Paul Lombard.

Auteur prolifique

Paul Lombard a écrit plusieurs ouvrages dans lesquels il a tenté de raconter son métier, mais aussi d'analyser l'état de la justice en France. Parmi ces livres figurent « Mon intime conviction » (1977), « Plaidoyer pour Marseille » (1979), « Quand la justice se trompe » (1981), « Le crépuscule des juges » (1988), « Le juge et l'avocat » (1992, avec la magistrate Simone Rozès), « Ma vérité sur le mensonge » (1997) ou encore les « Droits de la défense » (2008).

L'avocat a également signé en 2003 « Le procès de la justice », avec le magistrat Jean-François Burgelin, décédé en 2007.